Syndicat Mixte pour la gestion
des Déchets ménagers et assimilés des Vosges

RAPPORTS BUDGÉTAIRES

2017

Zéro Déchet & Zéro Gaspillage

TERRITOIRE
Responsable & Engagé

smd
Syndicat mixte pour la gestion
des déchets ménagers et assimilés des Vosges

SOMMAIRE

Le compte administratif 2016 4-8

La section de fonctionnement 10-17

La section de fonctionnement : en dépenses 10-14

La section de fonctionnement : en recettes 16-17

La section d'investissement 18-19

Le budget primitif 2017 20-22

La section de fonctionnement : en dépenses 24-27

La section de fonctionnement : en recettes 28-29

La section d'investissement 30-31

Le compte administratif 2016

Ce qu'il faut retenir du budget 2016

Les faits marquants

Sur les ordures ménagères *(données quasi consolidées)*

89 730 tonnes transitées et transportées + **7 790 tonnes** apportées en direct sur site = **97 200 tonnes** d'ordures ménagères et de tout-venant

Évolution 2015/2016
- 1 050 tonnes
Soit - 1%

- Répartition 2016 par site de traitement -

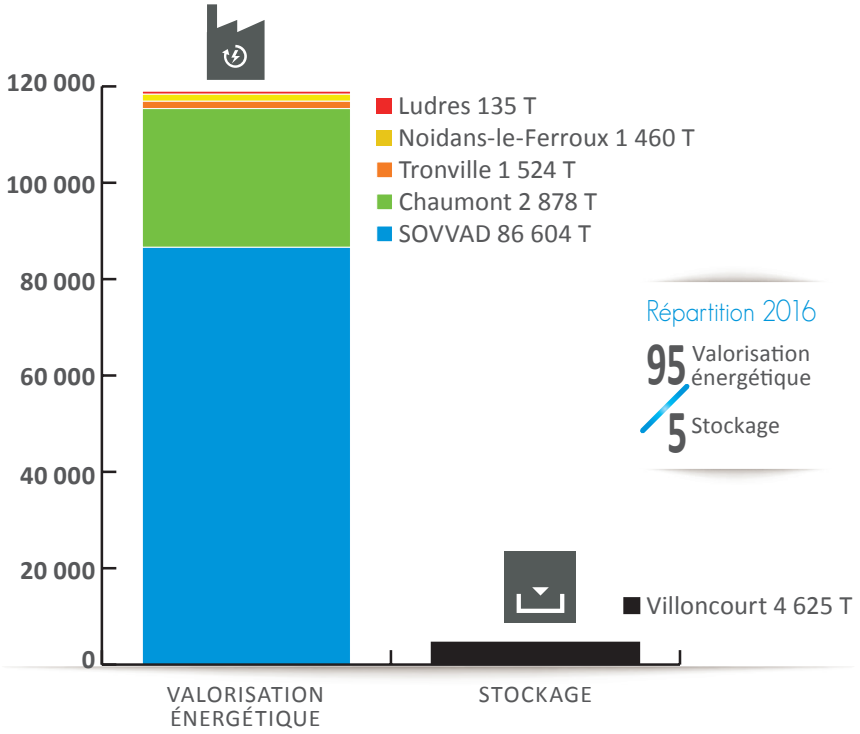

Répartition 2016
95 Valorisation énergétique
5 Stockage

- Il est à noter que **650 tonnes** d'ordures ménagères ont été mises en balles lors de l'arrêt technique de Sovvad de printemps.
- 95/5 : c'est la répartition entre valorisation énergétique et stockage contre 92/8 en 2015

Explications :

- Bonne disponibilité de Sovvad mais avaries récurrentes et simultanées sur les autres sites de traitement utilisés,
- Livraisons sur autres unités de valorisation énergétique inférieures au prévisionnel :
  - 5 997 incinérées sur sites extérieurs/ 10 000 tonnes prévues,
  - 2 925 tonnes stockées de plus sur Villoncourt (à 40 €/tonne d'écart = 117 000 € d'économies),
  - 650 tonnes mises en balles contre 2 000 programmées en raison du refus de la DREAL sur le site de Villoncourt (= 72 000 € d'économies).

Sur les filières dédiées

La collecte sélective :

Evolution de tonnages collectés entre 2015 et 2016 :

- - 2.38 % sur le verre,
- - 2.41 % sur le multi-matériaux.
  Après les fortes chaleurs de l'été 2015 qui avaient induit une forte augmentation des performances, l'année 2016 marque un retour à une évolution plus lente en comparaison des années 2013 et 2014,
- + 13 % de cartons issus des déchèteries, qui s'explique par une augmentation du e-commerce et l'arrêt sur certaines collectivités du ramassage des cartons bruns déposés à côté des sacs jaunes, qui nuisait au tri et à la qualité du flux,
- - 1.39 % de tonnages valorisés par les repreneurs. Cette baisse est amoindrie par l'augmentation des cartons de déchèteries.

Cette baisse de tonnage collecté traduit un essoufflement du geste de tri alors que les résultats du MODECOM montrent qu'il reste encore 8 kg de verre dans les Omr des Vosgiens, ainsi que 18 kg de papiers, 13 kg de cartons, 4 kg de flaconnages plastiques… Des efforts doivent donc continuer à être fournis.

Le plâtre

Les **38 déchèteries** sont équipées pour cette filière, que ce soit en borne papillon ou en benne, avec un tonnage collecté de 3 270 T, en augmentation de 10.5 % par rapport à 2015. Pour mémoire, le gisement avait été estimé à 3 300 T. Son captage peut donc être considéré en déchèterie comme étant acquis et en rythme de croisière.

Les huisseries

37 déchèteries sont équipées à ce jour pour un tonnage collecté de 1 190 tonnes, en augmentation de 65 % par rapport à 2015. Cette forte hausse s'explique par l'équipement d'une bonne dizaine de déchèteries début 2016.
Un nouveau marché de collecte et de valorisation a débuté en avril 2016, induisant une légère

hausse des tarifs de traitement des huisseries livrées en vrac.
Un bilan sur cette filière sera réalisé fin avril : l'accent sera mis sur la difficulté de valorisation des huisseries déposées en vrac dans des bennes, contrairement à celles sur chant.

Les déchets verts

Le Smd prend en charge et valorise **1 500 tonnes** de déchets verts provenant de **2 déchèteries de l'Est** vosgien (Corcieux et Saint-Dié). A noter qu'à compter du 1er février 2017, la déchèterie de Raon-l'Étape a intégré cette prestation, à hauteur d'un tonnage estimé à 800 T.

L'amiante lié

230 T ont été récupérées en déchèteries en 2016, soit une augmentation de 32 %.
Le déstockage de ce matériau continue donc.
A compter du 1er septembre 2016, Barisien a arrêté d'accueillir sur son site d'enfouissement de Vaudoncourt les body bennes, en raison de contraintes d'exploitation.
A noter que pour la 1ère fois en 2016, une collectivité a organisé avec le Smd une opération de déstockage ponctuel de l'amiante.
Les conditions de réception en déchèterie de ce matériau devront être revues et formalisées, les agents et techniciens seront formés à cet effet.

Les DEEE

Les tonnages de DEEE continuent de grimper avec une hausse de 15 % en 2016 (3 984 T), grâce en partie à tous les efforts de sécurisation sur déchèteries et aux différentes plaintes déposées. En effet, cette filière est celle qui est le plus sujette au pillage du fait de la valeur marchande des matériaux.
Une expérimentation avec des mobiles est également prévue en 2017, en lien avec Eco Systèmes, pour optimiser et sécuriser ce flux (cf. points divers).
Un bilan de cette filière et la présentation de ce pilote ont été réalisés le 3 mars dernier.

La filière meuble

Fin 2016, ce sont **37 des 38** déchèteries vosgiennes qui sont équipées par Eco Mobilier. Nous avons dépassé le gisement estimé à 6 000 T, puisque 6 997 T ont été collectées cette année, en augmentation de 16 %.
La marge de progression de cette filière est encore importante : en effet, les caractérisations des bennes bois et tout venant montrent qu'il reste encore près de 3 000 T de meubles à capter.
Un rendu sur cette filière a été réalisé le 9 février dernier, avec Eco Mobilier et Veolia.

Le bois

Filière directement impactée par la mise en œuvre de la REP DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement) et la filière huisserie, elle a connu une nouvelle hausse en 2016 de 1.9 % du tonnage (9 748 T) livré sur les deux principaux exutoires : Egger et Norske Skog GOLBEY (NSG), et ce malgré une augmentation des quantités de meubles collectés en 2016 (cf. analyse ci-dessus). Des efforts restent donc à faire sur le tri de ces filières.
Les tarifs de reprise de cette filière ont ou vont évoluer, en raison de quantités importantes de bois à reprendre sur le marché, inversant la logique de l'offre et de la demande :

- A compter d'août 2016, EGGER a diminué son prix de reprise de 7.90 à 5 €/T. Aucune évolution n'est pour l'instant envisagée pour 2017.
- A compter du 1er janvier 2017, et suite à une longue négociation avec NSG, l'apport du bois sur ce site va devenir une charge pour les collectivités, à hauteur de 11 €/T.

Les déchets diffus spécifiques

Après la profonde dégradation de cette filière en 2015 suite aux premiers retours qualité d'Eco DDS, l'année 2016 a vu moins de non-conformités recensées par l'éco organisme, 40 en comparaison des 82 de 2015. 1 déchèterie a frôlé la suspension de collecte avec 7 non conformités sur le 1er semestre, alors que 7 avaient été suspendues en 2015.
Le Smd a réclamé et a pu bénéficier d'une vague de sessions de formation en mars, elles ont touché plus de 80 personnes. Le Smd a également bénéficié d'un accompagnement pilote en mai avec Eco DDS : 5 demi-journées sur déchèteries ont permis de compléter la formation d'une trentaine de personnes sur le tri de cette filière devenu complexe et chronophage.
Même si la qualité du tri semble s'être améliorée, le marché départemental a lui aussi fait l'objet d'une vague de non conformités depuis l'été avec des produits interdits, (fumigènes, bouteilles de gaz, acide picrique…). Une bascule des tonnages s'est opérée entre le flux "Eco DDS" et le flux "hors Eco DDS" gérés par le marché départemental. Il apparaît que certaines déchèteries ne prennent plus le risque d'une non-conformité et préfère remettre les quantités dans le marché départemental payant, dont le montant global a été multiplié par 2 !

Ainsi, les tonnages ont évolué de la manière suivante :

- Eco DDS : 253 T en 2016, soit une baisse de 20 %,
- Hors Eco DDS : 451 T en 2016, soit une augmentation de 74 % !

Un gros travail reste donc encore à faire sur cette filière dont le marché départemental vient d'être relancé pour un démarrage au 1er avril avec un changement de prestataire : Chimirec va remplacer Grandidier.

Les huiles minérales

Grande nouveauté de l'année 2016, la collecte et le traitement des huiles minérales sont devenus payants.
Filière REP historique qui existe depuis des décennies, son principe fondateur, la gratuité de la collecte en déchèterie, a été remis en cause par un arrêté du 8 août 2016 qui est entré en vigueur le 12 août. Les cours du pétrole brut, au plus bas depuis la fin 2015, ne rendent plus ces tonnages d'huiles concurrentiels comme combustibles de substitution. Les professionnels de la filière ont

donc demandé à être dorénavant rémunérés.
En conséquence et pour la continuité de service, une offre tarifaire a été négociée de manière provisoire avec le prestataire de collecte historique, les établissements Grandidier pour la période allant du 12 août aux premiers jours d'octobre. Le temps qu'un marché public soit lancé et attribué à l'entreprise SEVIA (filiale de VEOLIA) pour une durée de 6 mois, à compter du 1er octobre 2016.
Cette durée courte a permis au Smd de relancer cet hiver une consultation pour tous ses déchets dangereux (hors périmètre EcoDDS) en y incluant ces huiles, pour un démarrage au 1er avril 2017 : ce sont les établissements Grandidier qui ont été retenus.
Les tonnages collectés sur cette filière sont restés constants entre 2015 et 2016.

Les textiles

1 300 tonnes ont été collectées via les 314 conteneurs implantés. Pour autant, le gisement restant à capter de 3 000 tonnes est important et en particulier dans les bennes tout venant de déchèteries. Des axes de développement ont été ciblés pour 2017 et concernent l'augmentation des tonnages à collecter mais également leur qualité. Afin de cibler les actions, des caractérisations seront réalisées en entrée de site sur les tournées effectuées afin d'analyser les différentes typologies d'habitat. Des communications spécifiques pourraient alors être réalisées. Par ailleurs, le principe de points de regroupement au sein des communes non desservies en conteneurs est à l'étude. Cela permettrait d'augmenter le maillage et la captation des flux. Des actions spécifiques sont par ailleurs entreprises auprès des grandes surfaces afin d'y réaliser des campagnes de collecte et de sensibilisation.

La section de fonctionnement ●●● dépenses & recettes

Chapitre	Section de fonctionnement - DÉPENSES -	Prévision BP + DM	Dépenses nettes	Réalisations en %
011	Charges à caractère général	28 410 118.00 €	27 265 473.67 €	95.97 %
012	Charges de personnel	700 000.00 €	647 024.08 €	92.43 %
65	Autres charges de gestion courante	20 500.00 €	18 328.52 €	89.41 %
66	Charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 %
67	Charges exceptionnelles	38 000.00 €	37 417.02 €	98.47 %
022	Dépenses imprévues	935 300.76 €	0.00 €	0.00 %
TOTAL	**DÉPENSES RÉELLES**	**30 103 918.76 €**	**27 968 243.29 €**	**92.91 %**
023	Virement à la section d'investissement	24 725.34 €	0.00 €	0.00 %
6811	Dotation aux amortissements	29 593.87 €	30 445.87 €	102.88 %
TOTAL	**DÉPENSES ORDRES**	**54 319.21 €**	**30 445.87 €**	**56.05 %**
	TOTAL GÉNÉRAL	**30 158 237.97 €**	**27 998 689.16 €**	**92.84 %**

Chapitre	Section de fonctionnement - RECETTES -	Prévision BP	Recettes nettes	Réalisations en %
13	Atténuation des charges	0.00 €	205 207.88 €	0.00 %
70	Produits des services	26 923 179.00 €	27 258 016.64 €	101.24 %
74	Dotations et participations	622 304.00 €	622 304.00 €	100.00 %
75	Autres Produits de gestion courante	3 000.00 €	1 815.35 €	60.51 %
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 %
77	Produits exceptionnels	150 000.00 €	303 565.64 €	202.38 %
TOTAL	**RECETTES RÉELLES**	**27 698 483.00 €**	**28 390 909.51 €**	**102.50 %**
042	Opération d'ordre entre sections	0.00 €	186.00 €	
TOTAL	**RECETTES ORDRES**	**0.00 €**	**186.00 €**	
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 459 754.97 €		
	TOTAL GÉNÉRAL	**30 158 237.97 €**	**28 391 095.51 €**	**94.14 %**

Section de Fonctionnement	Excédent
Résultat de l'exercice	392 406.35 €
Résultat reporté	2 459 754.97 €
Résultat de clôture 2016	**2 852 161.32 €**

La section de fonctionnement en dépenses

Les dépenses s'élèvent à 27 998 689.16 €.

Elles regroupent *(détail ci-dessous non exhaustif)* **:**

Les charges à caractère général qui comprennent :

A l'article 611 :

- **Les prestations relatives au transitage-transport et traitement : 13 431 545.96 € en baisse de 1.52 %** par rapport à 2015
- **Les prestations liées à la collecte sélective des papiers et emballages : 10 848 098.14 €**

qui comprennent : les reversements des soutiens aux collectivités et les aides sur les matériaux valorisés (T4 de 2015 + liquidatif de 2015 + les 3 premiers trimestres de 2016). Le rattachement est donc partiel au titre de 2016. Il manque le T4 de 2016 (soutiens + recettes) et le liquidatif de l'année (non perçu).
Il est à remarquer que les charges sont en baisse de près de 3 %, à relier à la baisse des tonnages évoquées (en page 4) et à des tarifs étant peu impactés par les révisions.

Plus d'aides également :

- **Des reprises en hausse de 7 %**, en raison de la forte augmentation des tonnages de cartons repris, une revalorisation à partir d'août 2016 de la reprise des JRM avec NSG et la négociation à partir du T3 2016 d'un tarif de reprise des ELA à 7.50 €/T, qui était nulle auparavant,
- **Un liquidatif Eco Emballages à la hausse**, car même si les tonnages repris ont baissé, nous avons augmenté la part de plastiques, acier et aluminium recyclés, matériaux qui sont les mieux rémunérés,
- **Le SDD** (Soutien au Développement Durable) au titre de 2015 (à toucher en 2017) : estimé aux alentours de **175 000 €**.
  A ce titre, il est important de garder en mémoire que nous sommes éligibles au SDD depuis 3 ans (2013, 2014, 2015).
  Nous avons perçu 163 108 € au titre de 2013 et 157 600 € pour l'année 2014. Si l'on rajoute les 175 000 € que l'on va percevoir au titre de 2015 (en 2017), **ces soutiens au développement durable qui contribuent tous les ans à augmenter le résultat réalisé représentent en cumulé 495 708 €**. Cette "réserve" permettra de financer le PACS (Plan d'Amélioration de la Collecte Sélective) qui prévoira :
  - la réalisation, par un bureau d'études, d'un état des lieux/diagnostic de la collecte sélective vosgienne proposé aux 9 collectivités adhérentes , que ce soit pour l'apport volontaire et le porte à porte, avec l'élaboration d'un plan d'actions visant d'une part à améliorer les quantité et qualité collectées mais également à préparer le passage aux extensions des consignes de tri plastiques du point de vue de la pré collecte et de la collecte, passage inscrit dans la loi TEPCV (Transition Énergétique Pour la Croissance Verte) d'ici 2022.
  - une communication spécifiquement élaborée selon une programmation pluri-annuelle.

- **La gestion des filières spécifiques : 2 044 009.85 €**. Soit : + 28 % /2015.
  Il s'agit de l'amiante, des D3E, des DDS, du bois, du plâtre, des huisseries, des meubles, des déchets verts, des huiles…
  Je vous rappelle que les charges, soutiens et aides sont totalement répercutés aux collectivités.

- **Le programme prévention** (qui comprend le programme d'acquisition de composteurs) : 94 044.98 € **dont 18 368.41 € compris dans les autres charges à caractère général**.
  L'Ademe nous soutient dorénavant à hauteur de 50 % des dépenses engagées sur les actions de communication et 70 % pour les actions de sensibilisation.
  L'année 2016 fut une année de transition marquée par le recrutement d'une nouvelle chargée de mission et la nécessité de réaliser un état des lieux sur la prévention sur tout le territoire : indispensable point zéro avant l'élaboration d'une nouvelle stratégie mais l'occasion également de rencontrer les collectivités adhérentes, mesurer l'implication de chacune et évoquer les projets à venir. Force est de constater que la capacité de mobilisation est faible (faute de moyens humains dédiés), ce que confirme les résultats de la matrice des coûts et l'Ademe.
  Par ailleurs, les actions récurrentes ont été poursuivies (accompagnement et développement du compostage partagé, promotion du compostage domestique, gaspillage alimentaire…) et de nouvelles ont été initiées : pièce de théâtre "Case Départ" par la Compagnie "le Plateau Ivre", 1ère "Free Troc" pendant le Téléthon, animations ré-emploi…
  Résultat : 150 000 € de budget non consommé sur les actions prévention et les programmes de compostage.

Il est à noter : le manque de relais au sein des territoires pénalise lourdement le déploiement de nos axes d'intervention et les objectifs visés.

- **Le programme communication : 257 332.51 € dont 41 257.13 € compris dans les autres charges à caractère général.**

  Le programme comprend le versement aux collectivités, des soutiens aux actions de sensibilisation et soutiens aux ADT attribués par Eco Emballages (154 015.40 € : soit plus de la moitié du budget communication), les dépenses aux actions de communication. 27 924 € de dépenses non engagées (AMO site internet).

Les autres charges à caractère général :

- Les achats de marchandises :

- Les achats de conteneurs pour revente aux collectivités : 59 695.20 €
- Les achats de sacs jaunes pour revente aux collectivités : 76 264.33 €
- Les achats de sacs pour textiles (pour événementiel) à charge du Smd : 3 589.75 €

- Les charges de fonctionnement : 510 518.49 €

(dont 59 625.54€ de communication/prévention)

Eau-électricité, chauffage gaz, achat de petits équipements, carburant, fournitures administratives, les locations mobilières et immobilières, l'entretien du bâtiment, les abonnements, les frais d'affranchissement, de téléphonie, internet, les études (étude thermique, suivi d'exploitation et renouvellement de l'usine d'incinération, mise à jour de l'étude sur le réseau de chaleur, accompagnement sur les coûts et au pilotage du service dont formation redevance spéciale, 2nde partie du MODECOM, caractérisation des bennes de déchèteries, fin de l'étude de faisabilité d'un centre de tri interdépartemental).

en augmentation de 139 442.36 €
soit + 37.58 % (poste études)

- Les charges de personnel : 647 024.08 € pour 13.5 ETP

Indicateurs : les charges de structures du Smd représentent 2.39 € par habitant.

Celles des collectivités adhérentes varient de 4 à 16 € par habitant (source matrice des coûts 2015)

- **Les autres charges de gestion courante** (indemnités et cotisations de retraite élus) : **18 328.52 €**

- **Les charges exceptionnelles : 37 417.02 €**

L'annulation des titres SFR non recouvrés pour 25 476.37 €
et les régularisations d'OM sur exercice antérieur pour 11 940.65 €

- **Les opérations d'ordre entre sections : 30 445.87 €**

dont les amortissements : 29 593.87 € (bâtiment Dogneville, matériel, mobilier, véhicules...) et la sortie d'une immobilisation pour 852 €.

La section de fonctionnement en recettes

Les recettes s'élèvent à 28 391 095.51 €

Elles comprennent *(détail ci-dessous non exhaustif)* **:**

- **Les atténuations de charges pour 205 207.88 € dont** :
  - Les refus de tri de la collecte sélective du 2e semestre 2015 pour 62 030.71 € régularisés en 2016 (suite à l'accord avec Sovvad et Suez pour leur incinéraion),
  - Des écarts de tonnages en 2015 sur le transit de Mandres pour 46 313.61 € régularisés en 2016,
  - La valorisation métaux : solde 2015 et à recevoir pour 2016 (rattachée) : 96 647.56 €,
  - Le FNC (Fond National de Compensation) du supplément familial des titulaires pour 131 €,
  - Des ristournes sur cotisations de la CIADE (assureur) pour 85 €.

- **Les produits des services :**
  - **Au compte 70 688 :**
    - **La facturation des prestations relatives au transitage - transport et traitement : 13 254 450.43 €**,
    - **Les prestations liées à la collecte sélective : 10 875 634.82 €** constituées des recettes provenant de la facturation aux collectivités + la rémunération sur la reprise des matériaux + liquidatif de 2015 + les 3 1ers trimestres de 2016). Le rattachement est donc partiel au titre de 2016 ; il manque le T4 de 2016 et le liquidatif de l'année (non perçu),
    - **La gestion des filières spécifiques : 2 045 775.41 €**
      DDS, D3E, l'amiante, le bois, le plâtre, les huisseries…
    - **Les subventions de l'Ademe :**
      - L'étude Copil Transit : 26 706 €
      - L'accompagnement au remplissage de la matrice des coûts et SDD : 24 570 €
      - Le MODECOM : 56 616 €
      - L'étude de faisabilité du CDT des recyclables : 23 142 €
      - La caractérisation des bennes de déchèteries : 29 224 €
      - L'étude sur le CDT textiles : 19 800 €
      - 2ème avance sur l'aide ZDZG : 43 200 €
        (qui a permis financement voiture + rénovation et agencement bureau + équipement informatique et logiciel cartographie),
    - **Le soutien au développement durable** (Eco Emballages) au titre de 2014 : **157 600.74 €** (que l'on vient d'évoquer),

  - **Le programme prévention** (y/c programme composteurs) : **100 964.02 €.**
    Celui-ci comprend : la vente de composteurs aux collectivités, le solde de la subvention de l'Ademe sur le programme 2015. Le rattachement de la subvention de l'Ademe sur les composteurs qui a fait l'objet d'un programme sur 3 années 2013-2015.
  - **Le programme communication : 427 077.77 €**
    qui a bénéficié de soutiens de la part d'Eco Emballages, OCAD3E, Eco DDS, Eco Mobilier et NSG et des recettes de la vente de sacs de pré collecte à une collectivité.
  - **La prime sur objectif de NSG : 11 943.59 €**

- **Les autres produits des services : 161 311.86 €**
  - Les redevances Sovodeb versées au Smd au titre de la mission d'assistance et les prestations de services : 16 697.90 €
  - Le remboursement de frais par Sicovad : 3 384.74 €
  - Le remboursement ½ salaire chargé animateur par Suez : 5 269.74 €
  - La revente des conteneurs aux collectivités : 59 695.20 €
  - La revente des sacs jaunes aux collectivités : 76 264.28 €

- **Les dotations et participations** : cotisation habitant : **622 304 €**

- **Les autres produits de gestion courante : 1 815.35 €**
  Refacturation des repas aux collectivités lors de journées formation/réunion …

- **Les produits exceptionnels : 303 565.64 €** (détail non exhaustif)
  - Les droits d'usage 2015 versés par Sovvad : 6 418.86 € et rattachement 2016
  - La ristourne 2016 sur refiom versée par SOVVAD : 170 249.37 €
    Cette recette est perçue sur l'année en cours donc sans rattachement.
  - Le versement de Barisien : 122 273.32 € suite au protocole transactionnel sur la régulation des cartons.
  - La régularisation TVA Suez sur mise en balles : 3 317.40 €

Il faut retenir que :

- **Le résultat de fonctionnement** 2016 est de **392 406.35 €** (- 570 K€ prév.)
  - + 191 K€ sur la communication : - de charges et + de recettes
  - + 157 K€ de SDD
  - + 122 K€ suite au protocole transactionnel sur la régulation des cartons
  - + 117 K€ d'économies sur les tonnages enfouis suite à avaries d'UVE
  - + 72 K€ sur 2e phase de mise en balles non réalisée
  - – 50 K€ sur personnel
  - – 130 K€ sur accompagnement aux collectivités suite à réforme territoriale

  Le résultat à fin 2015 reporté était de **2 459 754.97 €**
- Ce qui donne **un résultat cumulé de fonctionnement** à **fin 2016 de 2 852 161.32 €** (dont 495 708 € de SDD)

La section d'investissement

Les **dépenses**, d'un montant de **67 582.64 €** correspondent à :

Détail non exhaustif :

- L'acquisition d'un logiciel cartographie pour 11 004 €
- La réfection du grillage de la cour intérieure pour 19 549.20 €
- La rénovation et agencement de bureaux (non aménagés lors des travaux) : 11 828.81 €
- L'achat de climatiseurs pour 1 890 €
- Pose de stores bureau accueil pour 695.64 €
- Achat d'un véhicule pour 13 825.53 €
- L'acquisition de mobilier de bureau pour 3 699.06 €
- L'acquisition de matériels informatiques divers : 4 904.40 €

Chapitre	Section d'investissement - Dépenses -	BP 2016	Dépenses nettes	Réalisations en %
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00 €	11 004.00 €	55.02 %
21	Immobilisations corporelles	58 100.00 €	56 392.64 €	97.06 %
TOTAL	**DEPENSES REELLES**	**78 100.00 €**	**67 396.64 €**	**86.30 %**
040	Opérations ordres entre sections	0.00 €	186.00 €	0.00 %
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	78 100.00 €	67 582.64 €	86.53 %
	Résultat reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 %
	TOTAL DEPENSES INVEST. CUMULEES	**78 100.00 €**	**67 582.64 €**	**86.53 %**

Les **recettes**, d'un montant de **45 243.61 €** correspondent à :

- au FC TVA d'un montant de 9 180.79 €
- à l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 5 616.95 €
- aux amortissements d'un montant de 29 593.87 €
- à la sortie d'un écran pour 852 €

Chapitre	Section d'investissement - Recettes -	BP 2016	Recettes netttes	Réalisations en %
10222	Dotation, fonds divers réserves : FCTVA	9 180.79 €	9 180.79 €	100.00 %
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 616.95 €	5 616.95 €	100.00 %
TOTAL	**Recettes réelles**	**14 797.74 €**	**14 797.74 €**	**100.00 %**
021	Virement de la section de fonctionnement	24 725.34 €	0.00 €	0.00 %
040	Opération d'ordre entre section (amortissement)	29 593.87 €	30 445.87 €	102.88 %
TOTAL	**Prélèvement de la Section de Fonct.**	**54 319.21 €**	**30 445.87 €**	**56.05 %**
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	**69 116.95 €**	**45 243.61 €**	**65.46 %**
	Solde d'exécution positif reporté	8 983.05 €		
	TOTAL RECETTES INVEST. CUMULEES	**78 100.00 €**	**45 243.61 €**	**57.93 %**

Section d'investissement	Recettes nettes
Résultat de l'exercice	- 22 339.03 €
Résultat reporté	8 983.05 €
Résultat clôture 2016	**- 13 355.98 €**

Soit un excédent global de clôture 2016 de 2 838 805.34 €

Le budget primitif 2017

[Rappel du DOB voté le 16 mars dernier]

DOB 2017	CHARGES	RECETTES	ECART
Frais de traitement	11 479 495.00 €	11 441 374.00 €	- 38 121.00 €
Frais de transitage	905 339.00 €	905 649.00 €	310.00 €
Frais de transport	758 428.00 €	758 763.00 €	335.00 €
Total TTT	**13 143 262.00 €**	**13 105 786.00 €**	**- 37 476.00 €**
Collecte sélective	11 000 000.00 €	11 000 000.00 €	
Amiante lié	32 000.00 €	32 000.00 €	
D3E	315 000.00 €	315 000.00 €	
Eco Folio	360 000.00 €	360 000.00 €	
Bois	92 000.00 €	92 000.00 €	
Plâtre	365 000.00 €	365 000.00 €	
Huisseries	175 000.00 €	175 000.00 €	
DDS	400 000.00 €	400 000.00 €	
Huiles Minérales	20 000.00 €	20 000.00 €	
Eco DDS	31 000.00 €	31 000.00 €	
Eco Mobilier	250 000.00 €	250 000.00 €	
Déchets verts	100 000.00 €	100 000.00 €	
Prévention	190 000.00 €	114 500.00 €	- 75 500.00 €
Programme composteurs	115 000.00 €	100 000.00 €	- 15 000.00 €
Communication	397 100.00 €	432 750.00 €	35 650.00 €
Sous Total	**13 842 100.00 €**	**13 787 250.00 €**	**- 54 850.00 €**
TOTAL 611/70688	**26 985 362.00 €**	**26 893 036.00 €**	**- 92 326.00 €**
Autres charges/ Recettes	**1 525 896.00 €**	**413 666.00 €**	**- 1 112 230.00 €**
TOTAL	**28 511 258.00 €**	**27 306 702.00 €**	**- 1 204 556.00 €**

*Le débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 16 mars dernier a permis de détailler **les éléments de contexte pour 2017** dont on rappellera les plus **essentiels** :*

Sur les OM :

- **Un prévisionnel de 95 700 tonnes** d'ordures ménagères à gérer (- 1.50 %) :
  - **87 920 tonnes** réparties sur les 8 quais (toutes les tonnes ne transitent pas),
  - et **7 780 tonnes** apportées en direct sur les sites de traitement.

- **4 sites de traitement** seront utilisés selon la répartition prévisionnelle suivante :
  - 86 250 tonnes sur Sovvad,
  - 4 700 tonnes sur l'UIOM de Chaumont (52),
  - 3 500 tonnes sur Tronville (55),
  - 570 tonnes sur Villoncourt.

- **650 tonnes mises en balles** pendant l'arrêt technique de printemps

Soit un prévisionnel de 99 % des tonnages valorisés énergétiquement.

Sur la collecte sélective des recyclables

Poste stable à hauteur de 11 000 000 € en dépenses et recettes.
Issues de marchés qui nous lient à nos prestataires, les charges facturées sont figées pour l'année à venir (environ 3 300 000 €).

Sur les filières spécifiques

L'évolution de ce poste est évaluée à + 28 % (+ 447 K€) :

- Augmentation des huisseries : + 55 000 € suite à l'intégration d'une dizaine de déchèteries,
- Le bois chez NSG qui était jusqu'alors une recette et qui devient une nouvelle charge estimée à 77 000 €,
- Une très forte augmentation sur les DDS du marché départemental, soit + 240 000 €,
- Les huiles minérales qui ont fait l'objet d'un nouveau marché en 2016 : + 20 000 €,
- D'une manière générale, l'augmentation des tonnages récupérés en déchèterie

Il est à noter : le Smd prend en charge plus de **30 flux de déchets différents** et **assure la gestion** technique, financière, administrative et juridique de plus de **15 filières ce qui représente environ 160 000 tonnes/an sur les 210 000 T qui sont portées par les collectivités vosgiennes. 76 % des tonnages vosgiens sont gérés directement par le Smd.**

Pour le programme communication :

Un budget a été établi à hauteur de **397 100 €** pour l'année à venir. Les aides attendues sont estimées à **432 450 €** (excédent de 35 650 €).

- Les soutiens perçus d'Eco Emballages qui seront reversés en partie aux collectivités (selon critères d'éligibilités définis) à savoir les soutiens à la sensibilisation par la communication (communication écrite…) et les soutiens par l'action auprès des citoyens (soutien ambassadeur). Le solde des soutiens étant utilisé par le Smd pour financer les actions départementales et les outils mis à disposition des collectivités adhérentes,
- Les autres soutiens à percevoir : d'Eco Mobilier, Eco TLC, Eco DDS, OCAD3E…
- Les charges et reventes liées à la signalétique des conteneurs et autres équipements.

Nos engagements en faveur des actions de prévention :

190 000 € de dépenses sont inscrites afin de nous permettre de développer les 5 axes stratégiques récemment définis selon nos objectifs et gisements prioritaires. Le reste à charge est de 75 500 €.

Le **programme d'acquisitions et d'accompagnement de composteurs domestiques et partagés** s'élève à **115 000 €** pour l'année dont 15 000 € seront à financer par nos propres soins.

Détail du BP 2017

La section de fonctionnement : dépenses

CHAPITRE	DEPENSES	BP 2016	CA 2016	BP 2017
011	**Charges à caractère général**	28 410 118.00 €	27 265 473.67 €	28 896 122.00 €
dont	Traitement-Transit-Transport	13 725 883.00 €	13 431 545.96 €	14 310 469.00 €
	SOUS TOTAL	13 725 883.00 €	13 431 545.96 €	14 310 469.00 €
	COLLECTE SELECTIVE	11 400 000.00 €	10 848 098.14 €	11 000 000.00 €
	SOUS TOTAL	11 400 000.00 €	10 848 098.14 €	11 000 000.00 €
	Amiante	25 000.00 €	29 571.41 €	32 000.00 €
	D3E	270 000.00 €	281 344.96 €	315 000.00 €
	Eco Folio	380 000.00 €	395 490.15 €	360 000.00 €
	Bois	30 000.00 €	29 969.30 €	92 000.00 €
	Plâtre	335 000.00 €	344 589.41 €	365 000.00 €
	Huisseries	120 000.00 €	152 939.75 €	175 000.00 €
	DDS, marché départemental	160 000.00 €	358 626.69 €	400 000.00 €
	Eco DDS	31 000.00 €	24 705.66 €	31 000.00 €
	Eco Mobilier	230 000.00 €	359 183.26 €	250 000.00 €
	Déchets verts	75 000.00 €	62 402.76 €	100 000.00 €
	Huiles Minérales	0.00 €	5 186.50 €	20 000.00 €
	SOUS TOTAL	1 656 000.00 €	2 044 009.85 €	2 140 000.00 €
	PREVENTION prog+composteurs	356 800.00 €	75 676.57 €	305 000.00 €
	COMMUNICATION	244 000.00 €	216 075.38 €	397 100.00 €
	SOUS TOTAL	600 800.00 €	291 751.95 €	702 100.00 €
	TOTAL 611	**27 382 683.00 €**	**26 615 405.90 €**	**28 152 569.00 €**
	Autres Charges à caractère général	762 435.00 €	510 518.49 €	504 553.00 €
	Achat/Vente Conteneurs	265 000.00 €	139 549.28 €	239 000.00 €
012	Charges de personnel	700 000.00 €	647 024.08 €	735 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	20 500.00 €	18 328.52 €	63 576.00 €
66	Charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
67	Charges exceptionnelles	38 000.00 €	37 417.02 €	15 000.00 €
022	Dépenses imprévues	935 300.76 €	0.00 €	1 593 175.75 €
TOTAL	**DÉPENSES RÉELLES**	**30 103 918.76 €**	**27 968 243.29 €**	**31 302 873.75 €**
023	Virement à section d'investissement	24 725.34 €	0.00 €	175 661.93 €
6811	Dotation aux amortissements	29 593.87 €	30 445.87 €	40 411.66 €
TOTAL	**DÉPENSES ORDRES**	**54 319.21 €**	**30 445.87 €**	**216 073.59 €**
	TOTAL GÉNÉRAL	**30 158 237.97 €**	**27 998 689.16 €**	**31 518 947.34 €**

La section de fonctionnement ... suite

Les **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** s'élèvent à **31 518 947.34 €**

(Détail ci-dessous non exhaustif)

- **Les charges à caractère général pour 28 896 122 €**

  - Dont l'article 611 **pour 28 152 569 €**

    - constitué des charges de transit + transport et traitement augmentées des charges de collecte sélective et autres filières (DDS, D3E, Eco Mobilier, plâtre, huisseries...) ainsi que des charges du programme prévention et communication,

    - Les autres charges à caractère général : 504 553 € dont 265 048 € de frais d'études diverses + accompagnement aux collectivités et suivi d'exploitation, la formation, les honoraires, l'affranchissement, assurances, téléphonie....

    - Les acquisitions de conteneurs pour 239 000 €.

- **Les charges de personnel pour 735 000 € pour 15 ETP**

- **Les autres charges de gestion courante pour 63 576 €**

- **Les charges exceptionnelles :**
  titres annulés sur exercice antérieur pour 15 000 €

- **Les dépenses imprévues pour 1 593 175.75 €**
  (différentiel recettes/dépenses)

- **Les amortissements pour 40 411.66 €**

- **Le virement à la section d'investissement pour 175 661.93 €**

Les autres charges à caractère général réalisées 2016 et prévues 2017

	2016	2017	ECART	
Eau	383.05 €	400.00 €	16.95 €	4.43 %
Electricité - Gaz	11 250.93 €	9 000.00 €	- 2 250.93 €	- 20.01 %
Carburant	4 056.83 €	2 500.00 €	- 1 556.83 €	- 38.38 %
Petit équipement	1 970.18 €	4 000.00 €	2 029.82 €	103.03 %
Vêtements de travail	1 039.23 €	1 000.00 €	- 39.23 €	- 3.77 %
Fournitures administratives	4 552.77 €	5 500.00 €	947.23 €	20.81 %
Locations immobilières	14 513.80 €	6 000.00 €	- 8 513.80 €	- 58.66 %
Locations mobilières	28 033.13 €	15 000.00 €	- 13 033.13 €	- 46.49 %
Entretien bâtiments	16 336.29 €	10 000.00 €	- 6 336.29 €	- 38.79 %
Entretien matériel roulant	524.05 €	300.00 €	- 224.05 €	- 42.75 %
Entretien autres biens mobilier	1 020.37 €	1 000.00 €	- 20.37 €	- 2.00 %
Maintenance	16 880.15 €	30 000.00 €	13 119.85 €	77.72 %
Assurances	17 901.76 €	20 505.00 €	2 603.24 €	14.54 %
Etudes et recherches	217 772.59 €	265 048.00 €	47 275.41 €	21.71 %
Documentation générale	4 172.50 €	4 200.00 €	27.50 €	0.66 %
Organisme formation	1 791.00 €	5 000.00 €	3 209.00 €	179.17 %
Frais de colloques, séminaires	2 500.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 %
Indemnité comptable	3 230.89 €	3 500.00 €	269.11 €	8.33 %
Honoraires	12 870.00 €	0.00 €	- 12 870.00 €	- 100.00 %
Frais actes	708.00 €	1 500.00 €	792.00 €	111.86 %
Divers droits auteur	202.80 €	1 100.00 €	897.20 €	442.41 %
Annonces et insertions	23 330.17 €	15 000.00 €	- 8 330.17 €	- 35.71 %
Fêtes et cérémonies	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 %
Catalogues et imprimés	17 078.83 €	0.00 €	- 17 078.83 €	- 100.00 %
Publications	8 911.20 €	0.00 €	- 8 911.20 €	- 100.00 %
Frais divers publicité - Téléthon	5 670.00 €	0.00 €	- 5 670.00 €	- 100.00 %
Frais transport divers	679.50 €	1 000.00 €	320.50 €	47.17 %
Déplacements	12 834.75 €	7 000.00 €	- 5 834.75 €	- 45.46 %
Missions	2 318.28 €	7 000.00 €	4 681.72 €	201.95 %
Réceptions	3 510.25 €	8 000.00 €	4 489.75 €	127.90 %
Affranchissement	9 425.56 €	10 000.00 €	574.44 €	6.09 %
Frais téléphonie	16 123.93 €	18 000.00 €	1 876.07 €	11.64 %
Services bancaires	10.00 €	0.00 €	- 10.00 €	- 100.00 %
Cotisations diverses	16 712.00 €	18 500.00 €	1 788.00 €	10.70 %
Redevance service rendu	32 203.70 €	32 000.00 €	- 203.70 €	- 0.63 %
TOTAL	**510 518.49 €**	**504 553.00 €**	**- 5 965.49 €**	**- 1.17 %**

La section de fonctionnement ... suite

*Les **RECETTES DE FONCTIONNEMENT** s'élèvent à **31 518 947.34 €***

- **Les atténuations de charges** : la valorisation métaux pour **90 500 €**

- **Les produits des services qui s'élèvent à 27 476 725 €**

  - Dont le compte 70 688 pour **27 212 425 €**
    constitué des recettes provenant de la facturation aux collectivités sur les 3T, la collecte sélective, les filières dédiées (DDS, D3E, meubles, l'amiante, plâtre, bois…) augmentées des sommes perçues de la part d'Eco Emballages et des reprises matériaux ainsi que des soutiens et subventions versés par l'Ademe.

- **Les autres produits des services pour 264 300 €**

  - La revente aux collectivités des conteneurs et sacs jaunes pour 230 000 €,
  - La redevance Sovodeb versée au Smd au titre de la mission d'assistance et les remboursements par autres collectivités /prestataires (34 300 €).

- **Les dotations et participations** :
  la cotisation par habitant (1.60 €) **pour 619 840 €**

- **Autres produits de gestion courante pour 2 000 €** (déjeuners facturés aux collectivités)

- **Les produits financiers** dont l'intéressement Sovvad pour 316 000 € (1ère année) et les produits financiers sur l'avance en compte courant faite à Vosges TLC l'année passée pour 2 977 €

- **Produits exceptionnels pour 172 100 €** : droits usage et refiom par Sovvad

- **Et l'excédent reporté de 2 838 805.34 €**

CHAPITRE	RECETTES	BP 2016	CA 2016	BP 2017
013	**Atténuation de charges**	0.00 €	205 207.88 €	90 500.00 €
70	**Produits des services**	26 686 376.00 €	27 096 704.78 €	27 476 725.00 €
DONT	Traitement-Transit-transport	13 139 276.00 €	13 254 450.43 €	13 105 786.00 €
	SOUS TOTAL	**13 139 276.00 €**	**13 254 450.43 €**	**13 105 786.00 €**
	Collecte Sélective	11 000 000.00 €	11 117 897.92 €	11 000 000.00 €
	SOUS TOTAL	**11 000 000.00 €**	**10 875 634.82 €**	**11 000 000.00 €**
	Amiante	25 000.00 €	29 305.24 €	32 000.00 €
	D3E	270 000.00 €	281 344.86 €	315 000.00 €
	Eco Folio	380 000.00 €	395 490.80 €	360 000.00 €
	Bois	30 000.00 €	29 969.34 €	92 000.00 €
	Plâtre	335 000.00 €	345 180.98 €	365 000.00 €
	Huisseries	120 000.00 €	152 939.72 €	175 000.00 €
	DDS	160 000.00 €	358 627.98 €	400 000.00 €
	Eco DDS	31 000.00 €	24 705.66 €	31 000.00 €
	Eco Mobilier	230 000.00 €	359 183.40 €	250 000.00 €
	Déchets verts	75 000.00 €	63 840.93 €	100 000.00 €
	Huiles Minérales	0.00 €	5 186.50 €	20 000.00 €
	SOUS TOTAL FILIERES	1 656 000.00 €	2 045 775.41 €	2 140 000.00 €
	PREVENTION	242 100.00 €	100 964.02 €	214 500.00 €
	COMMUNICATION	384 000.00 €	427 077.77 €	432 750.00 €
	SOUS TOTAL PREVENTION/COMM	626 100.00 €	528 041.79 €	647 250.00 €
	Subv. Etude Copil transit	26 706.00 €	26 706.00 €	0.00 €
	Subv formation RS	4 200.00 €	0.00 €	0.00 €
	Accompagnement Compta Coût SDD	24 570.00 €	24 570.00 €	24 570.00 €
	Modecom	56 616.00 €	56 616.00 €	0.00 €
	Etude thermique	11 982.00 €	0.00 €	17 700.00 €
	Subvention Etude faisabilité C.Tri	17 535.00 €	23 142.00 €	0.00 €
	Carac bennes	21 000.00 €	29 224.00 €	0.00 €
	Opération "Papiers"	0.00 €	11 943.59 €	0.00 €
	Vosges textiles (Direecte + Ademe)	0.00 €	19 800.00 €	0.00 €
	Subvention Ademe études diverses	16 994.00 €	0.00 €	0.00 €
	Subvention aide ZDZG	0.00 €	43 200.00 €	0.00 €
	Soutien SDD	0.00 €	157 600.74 €	175 000.00 €
	Subvention Amo Sovvad	0.00 €	0.00 €	34 314.00 €
	Subv. réseau de chaleur/étude séchage	0.00 €	0.00 €	10 605.00 €
	charges de personnel	57 200.00 €	0.00 €	57 200.00 €
	SOUS TOTAL SUBVENTIONS	236 803.00 €	392 802.33 €	319 389.00 €
	TOTAL 70688 de l'année	26 032 079.00 €	27 096 704.78 €	27 212 425.00 €
	Autres Produits des services	25 000.00 €	25 352.38 €	34 300.00 €
	Achat/Vente Conteneurs	240 000.00 €	135 959.48 €	230 000.00 €
74	Dotations et Particip. Cot hab	622 304.00 €	622 304.00 €	619 840.00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 000.00 €	1 815.35 €	2 000.00 €
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	318 977.00 €
77	Produits exceptionnels	150 000.00 €	303 565.64 €	172 100.00 €
TOTAL	**RECETTES REELLES**	**27 072 383.00 €**	**28 390 909.51 €**	**28 680 142.00 €**
042	Opération d'ordre entre sections	0.00 €	186.00 €	0.00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 459 754.97 €		2 838 805.34 €
	TOTAL GENERAL	**29 532 137.97 €**	**28 391 095.51 €**	**31 518 947.34 €**

La section d'investissement

CHAPITRE	SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	BP 2016	BP 2017
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00 €	80 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	34 000.00 €	278 500.00 €
TOTAL	**DÉPENSES RÉELLES**	**54 000.00 €**	**358 500.00 €**
	TOTAL DÉPENSES DE L'EXERCICE	**54 000.00 €**	**358 500.00 €**
	RESTES À RÉALISER	14 600.00 €	0.00 €
	RÉSULTAT REPORTÉ	0.00 €	13 355.98 €
	TOTAL DÉPENSES INVEST. CUMULÉES	**68 600.00 €**	**371 855.98 €**

CHAPITRE	SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	BP 2016	BP 2017
13	Subvention d'investissement	0.00 €	40 000.00 €
10222	FC TVA	9 180.79 €	2426.41 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 616.95 €	13 355.98 €
024	Produits des cessions	0.00 €	100 000.00 €
TOTAL	**RECETTES RÉELLES**	**14 797.74 €**	**155 782.39 €**
021	Virement de la section de fonctionnement	15 225.34 €	175 661.93 €
040	Opération d'ordre entre section (amort)	29 593.87 €	40 411.66 €
TOTAL	**Prélèvement de la Section de Fonct.**	**44 819.21 €**	**216 073.59 €**
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	**68 600.00 €**	**371 855.98 €**
	RESTES À RÉALISER	0.00 €	0
	RÉSULTAT REPORTÉ	8 983.05 €	0.00 €
	TOTAL RECETTES INVEST. CUMULÉES	**68 600.00 €**	**371 855.98 €**

*Les **dépenses** s'élèvent à **371 855.98 €***

- **80 000 € pour le site internet : mission d'assistance et création du nouveau site internet, les licences/logiciels du nouveau serveur,**
- **240 000 € pour la déchèterie professionnelle,**
- **10 000 € pour des aménagements sur le bâtiment (portes intérieures, radiateurs…),**
- **26 000 € pour l'achat de matériels informatiques dont nouveau serveur,**
- **2 500 € pour acquisition de mobilier de bureau,**
- **13 355.98 € le report du déficit 2016.**

*Les **recettes** pour **371 855.98 €***

- **2 426.41 € représente le FCTVA sur les investissements réalisés en 2015,**
- **13 355.98 € excédent de fonctionnement capitalisé,**
- **40 000 € la subvention à recevoir sur les travaux déchèterie professionnelle (Ademe, AERM),**
- **100 000 € pour la vente du bâtiment de Dogneville,**
- **40 411.66 € pour les amortissements,**
- **175 661.93 € : virement de la section de fonctionnement.**

smd

Syndicat mixte pour la gestion
des déchets ménagers et assimilés des Vosges

11 rue Gilbert Grandval 88000 Epinal
Tél. 03 29 34 36 61 • Fax 03 29 34 03 02
www.smdvosges.com